



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CONSEIL EXECUTIF
Cent quinzième session
Point 4.6 de l'ordre du jour provisoire

EB115/9
25 novembre 2004

Sécurité transfusionnelle : proposition d'instituer une journée mondiale du don de sang

Rapport du Secrétariat

1. Les transfusions de sang sont un aspect essentiel des soins de santé et tout le monde doit avoir équitablement accès à du sang non contaminé. La sécurité transfusionnelle fait partie intégrante du plan de l'OMS en matière de lutte contre le VIH/SIDA destiné à accélérer la prévention de l'infection à VIH¹ et des objectifs 4, 5 et 6 du Millénaire pour le développement.
2. Dans la résolution WHA28.72, l'Assemblée de la Santé avait instamment demandé que soient mis en place des services nationaux de transfusion sanguine fondés sur le don de sang volontaire et gratuit. Dans la résolution CD41.R15, le Conseil directeur du Bureau régional des Amériques, à sa quarante et unième session, avait instamment invité les Etats Membres à promouvoir la mise en place de programmes nationaux du sang et de services de transfusion, en fonction de dons de sang volontaires, non rémunérés et répétés. De même, dans sa résolution AFR/RC51/R2, le Comité régional OMS de l'Afrique, à sa cinquante et unième session, avait instamment invité les Etats Membres à promouvoir systématiquement et durablement la pratique du don de sang volontaire et bénévole pour pouvoir atteindre la cible fixée dans la stratégie régionale pour la sécurité transfusionnelle, à savoir faire en sorte que, d'ici 2012, au moins 80 % des dons de sang dans tous les pays de la Région africaine soient volontaires et gratuits. Dans sa résolution WPR/RC37.R15 adoptée en 1986, le Comité régional du Pacifique occidental avait instamment prié les Etats Membres de développer et d'améliorer leurs services de transfusion sanguine à tous les niveaux ; de même, dans plusieurs résolutions relatives aux infections sexuellement transmissibles et au VIH/SIDA adoptées lors de sessions ultérieures, le Comité régional a instamment invité les Etats Membres à continuer de renforcer leurs programmes de sécurité transfusionnelle.
3. Recueillir du sang uniquement auprès de donneurs volontaires non rémunérés dans des groupes de population à faible risque est une mesure stratégique essentielle pour garantir l'innocuité, la qualité, la disponibilité et l'accessibilité des transfusions sanguines. Mais d'autres éléments sont également importants, notamment l'analyse, de qualité assurée, de tous les dons de sang, le bon usage clinique du sang pour réduire à un minimum les transfusions inutiles et les risques qu'elles comportent et, enfin, la coordination nationale des services de transfusion sanguine, avec des systèmes de qualité dans tous les domaines, pour garantir des normes uniformément élevées et des économies d'échelle.

¹ Investing in a comprehensive health sector response to HIV/AIDS, document WHO/HIV/2004.06.

VEILLER A CE QUE LE SANG SOIT DISPONIBLE ET ACCESSIBLE

4. Des mesures s'imposent de toute urgence pour répondre aux besoins et redresser les déséquilibres au niveau de l'approvisionnement national en sang que font apparaître les données de la base mondiale de données sur la sécurité transfusionnelle.¹ A travers le monde, plus de 81 millions d'unités de sang sont collectées chaque année, mais 39 % seulement le sont dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, alors même que ces pays représentent 82 % de la population mondiale. Les dons pour 1000 habitants sont en moyenne trois fois plus nombreux dans les pays à revenu intermédiaire et 12 fois plus nombreux dans les pays à revenu élevé que dans les pays à faible revenu.

5. Sur le plan mondial, le manque de sang a des conséquences particulièrement graves pour certains groupes vulnérables chez lesquels la transfusion sanguine est souvent un volet essentiel de la prise en charge clinique : les femmes souffrant de complications de la grossesse, les enfants atteints d'anémie sévère potentiellement mortelle et les victimes de traumatismes. Sur la totalité des décès maternels qui surviennent chaque année (plus de 500 000), un quart est dû à une hémorragie obstétricale,² dont la prise en charge exige toujours une transfusion sanguine. Chez les enfants de moins de cinq ans qui sont anémiés, souvent en raison du paludisme ou de la malnutrition, une transfusion peut être nécessaire pour soigner une anémie sévère potentiellement mortelle. Les traumatismes dus aux accidents de la circulation sont la deuxième cause de décès et l'une des principales causes de morbidité pour les hommes comme pour les femmes dans la classe d'âge 5-29 ans ;³ les victimes de traumatismes ont souvent besoin de transfusions.

6. L'accès à du sang et des produits sanguins non contaminés pour tous les patients dont le traitement dépend d'une transfusion permettra de faire reculer la morbidité et la mortalité. Or cela ne pourra être assuré qu'avec un accroissement significatif du nombre de gens qui choisissent de donner leur sang régulièrement et volontairement, particulièrement dans les pays en développement. Il est indispensable d'entreprendre à long terme des campagnes soutenues pour promouvoir le don de sang volontaire.

VEILLER A LA SECURITE HEMATOLOGIQUE

7. La première et la principale ligne de défense contre les infections transmises par une transfusion est la collecte de sang auprès des donneurs les plus sûrs possible. La transfusion d'une unité de sang contaminé par le VIH, par le virus de l'hépatite B ou de l'hépatite C, par *Treponema pallidum*, par le parasite du paludisme, par *Trypanosoma cruzi* ou par d'autres agents pathogènes à transmission hématologique entraîne un risque élevé de transmission de l'infection pour la personne transfusée. Chacune de ces infections peut à son tour contribuer à la prolifération des agents infectieux dans la population.

8. Au cours des années 80 et au début des années 90, on estimait que les transfusions de sang contaminé étaient responsables de près de 10 % des cas d'infection à VIH, d'où la nécessité de

¹ WHO Global Database on Blood Safety. Report: 2000-2001. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2004 (sous presse).

² Maternal mortality in 2000: estimates developed by WHO, UNICEF and UNFPA. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2004.

³ Injury: a leading cause of the global burden of disease, 2000. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2002.

rechercher la présence éventuelle du VIH et d'autres marqueurs de l'infection dans les dons de sang. Environ 2,5 millions d'unités de sang provenant de dons ont été écartées au cours d'une période de 12 mois en 2000-2001 après s'être avérées positives pour des marqueurs de maladies infectieuses ; on estime à plus de US \$214 millions le coût total de la collecte et du traitement de ces unités qui ont été par la suite éliminées.

9. Les analyses, indispensables, ne suffisent pas à elles seules à éviter la transmission d'agents infectieux par une transfusion (à cause de la période sérologiquement muette de l'infection et de la possibilité d'erreurs de laboratoire). Or plus de 70 pays ont signalé à la base mondiale de données sur la sécurité transfusionnelle que, au cours d'une période de 12 mois en 2000-2001, ils n'avaient pas analysé tous les dons de sang en vue de détecter la présence éventuelle des principaux agents infectieux susceptibles d'être transmis par une transfusion : VIH, virus de l'hépatite B et C et *T. pallidum*. A l'échelle mondiale, plus de 6 millions d'analyses n'étaient pas pratiquées pour ces quatre agents pathogènes (ou, dans 800 000 cas, les résultats n'ont pas été communiqués). Le nombre réel d'unités de sang non analysées est sans doute sous-estimé puisque 66 pays ne disposent pas de services de transfusion sanguine coordonnés au niveau national ou bien ne sont pas en mesure de fournir des données nationales complètes. Trente-neuf pays ont signalé qu'en 2000-2001, en raison d'interruptions dans l'approvisionnement en nécessaires d'épreuves, du sang avait été fourni pour usage clinique sans avoir été soumis à des analyses visant à rechercher la présence de marqueurs d'infections transmissibles par transfusion.

10. Dans le monde entier, les faits montrent que c'est chez les donneurs réguliers volontaires et non rémunérés que le risque d'infection par un agent pathogène transmissible par transfusion est le plus faible, et ce parce qu'ils n'ont d'autre motivation que l'altruisme et n'ont pas de raison de taire une éventuelle contamination sanguine. Malgré tout, de nombreux pays restent tributaires du don familial ou du don de compensation (don de sang fait par la famille ou la communauté des patients qui ont besoin de sang), qui peut constituer un système masqué de don rémunéré. Dans certains pays, les donneurs de sang continuent à recevoir de l'argent.

11. Les rapports communiqués à la base de données mondiale sur la sécurité transfusionnelle font régulièrement apparaître une plus faible prévalence du VIH et d'autres agents pathogènes transmis par le sang parmi les donneurs de sang volontaires non rémunérés par rapport aux donneurs familiaux ou communautaires, parmi lesquels les taux de séroprévalence sont semblables aux taux relevés dans l'ensemble de la population. En Afrique du Sud, par exemple, le taux de prévalence du VIH est de 20,1 % parmi les adultes, mais de 0,02 % seulement parmi les donneurs de sang réguliers, qui sont tous volontaires et non rémunérés.

12. Seuls 25 % de tous les dons de sang volontaires gratuits sont collectés dans des pays en développement, et les pays sont encore trop nombreux à compter sur des donneurs familiaux ou de compensation, ou encore des donneurs rémunérés. Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire qui fournissent des données complètes signalent que plus de 43 % des unités de sang provenant de nouveaux donneurs concernent encore des donneurs rémunérés ou encore des donneurs de compensation, alors que le pourcentage est inférieur à 6 % dans les pays à revenu élevé. En 2000-2001, seuls 39 Etats Membres pouvaient faire état de dons de sang volontaires à 100 %, et 7 d'entre eux étaient des pays visés par l'initiative « 3 millions d'ici 2005 ».

JOURNEE MONDIALE DU DON DE SANG

13. Plus de 70 Etats Membres ont célébré le 14 juin 2004 la Journée mondiale du don de sang de manière à remercier les millions de donneurs de sang volontaires qui, à travers le monde, font preuve

d'altruisme en donnant leur sang. L'OMS a coparrainé cette manifestation, qui s'inspirait directement de la Journée mondiale de la Santé 2000, dont le thème était la sécurité transfusionnelle et qui avait été organisée en collaboration avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. La Journée de 2004 a également été organisée par cette Fédération, avec la Fédération internationale des Organisations de Donneurs de Sang et la Société internationale de Transfusion sanguine. L'idée était non pas de remplacer des événements tels que les journées nationales du don de sang, mais bien plutôt d'attirer l'attention sur les activités locales, nationales et mondiales à l'occasion d'une journée qui revêt une signification particulière, puisque c'est la date de naissance de Karl Landsteiner, lauréat du Prix Nobel en 1930 pour la mise en évidence des groupes sanguins humains. La Journée mondiale du don de sang a mis en relief la nécessité d'accroître sensiblement le nombre de donneurs de sang volontaires non rémunérés dans tous les Etats Membres de manière à garantir que du sang et des produits sanguins non contaminés sont constamment disponibles pour tous les patients nécessitant une transfusion sanguine.

14. Compte tenu des réactions très positives enregistrées dans le monde à la suite de la Journée mondiale du don de sang célébrée en 2004 dans le but d'encourager les dons de sang volontaires et gratuits, il a été décidé de rééditer l'événement le 14 juin 2005 et de veiller à ce que l'OMS en fasse une manifestation annuelle.

MESURES A PRENDRE PAR LE CONSEIL EXECUTIF

15. Le Conseil exécutif est invité à examiner le projet de résolution suivant :

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport sur la sécurité transfusionnelle ;¹

RECOMMANDE à la Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la résolution suivante :

La Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé,

Rappelant la résolution WHA28.72 qui demandait instamment que soient mis en place des services nationaux de transfusion sanguine fondés sur le don de sang volontaire et gratuit ;

Ayant examiné le rapport sur la sécurité transfusionnelle ;

Alarmée par le manque chronique de sang et de produits sanguins non contaminés, particulièrement dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ;

Considérant que, pour prévenir la transmission du VIH et d'autres agents pathogènes à transmission hématologique lors d'une transfusion de sang contaminé, il faut recueillir du sang uniquement auprès de donneurs chez lesquels le risque d'être porteurs de ces agents infectieux est le plus faible ;

¹ Document EB115/9.

Reconnaissant que le don de sang volontaire et gratuit est la pierre angulaire d'un approvisionnement suffisant en sang non contaminé au niveau national qui réponde aux besoins transfusionnels de tous les patients ;

Prenant note des réactions positives à la Journée mondiale du don de sang organisée le 14 juin 2004 en vue de promouvoir les dons de sang volontaires et gratuits ;

1. SOUSCRIT à l'idée d'instituer une journée mondiale du don de sang qui sera célébrée chaque année le 14 juin ;
2. INVITE INSTAMMENT les Etats Membres à :
 - 1) encourager la célébration annuelle de la Journée mondiale du don de sang et aider à l'organiser ;
 - 2) créer ou renforcer des systèmes pour recruter des donneurs de sang volontaires non rémunérés et les garder, et appliquer à leur sélection des critères stricts ;
 - 3) adopter une législation, là où elle n'existe pas, afin d'éliminer les dons de sang rémunérés ainsi que les dons de sang familiaux ou de compensation ;
 - 4) promouvoir la collaboration plurisectorielle entre ministères, services de transfusion sanguine, organismes professionnels, organisations non gouvernementales, entités de la société civile et médias pour promouvoir le don de sang volontaire et gratuit ;
3. DEMANDE aux organisations internationales et aux organismes qui s'occupent de la sécurité transfusionnelle dans le monde de collaborer à la promotion et à l'organisation de la Journée mondiale du don de sang ;
4. INVITE les organismes bailleurs de fonds à financer des initiatives visant à promouvoir le don de sang volontaire et gratuit ;
5. PRIE le Directeur général d'œuvrer avec d'autres organisations du système des Nations Unies, des organismes multilatéraux et bilatéraux ainsi que des organisations non gouvernementales afin de promouvoir la Journée mondiale du don de sang.

= = =